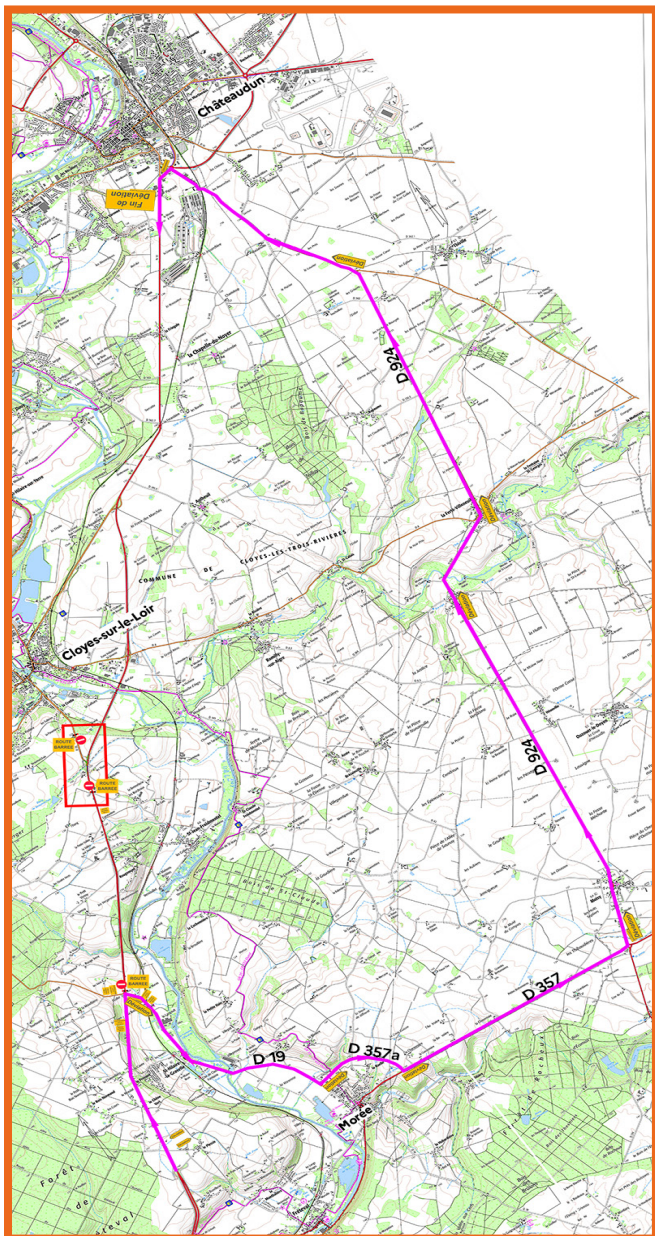


PLAN DE DÉVIATION



Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest
97 Bd de l'Europe
76100 Rouen
tél : 02 76 00 03 60
www.dirno.fr



**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFORMATIONS

RÉALISATION DU GIRATOIRE DE CLOYES-SUR-LE-LOIR

RN 10

Commune de
Cloyes les Trois Rivières

BUDGET

1,5M

€

Environ 20 % de cette somme est
générée par les modalités retenues
(travail de nuit).

» Travaux de Juin à Octobre 2026

DIR
NORD OUEST

**DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES NORD-OUEST**

LA SÉCURISATION DE LA RN 10

Entre l'été 2023 et fin 2026 la DIR Nord-Ouest, maître d'ouvrage de l'opération, réalise sur un linéaire de près de 60 kilomètres une trentaine d'aménagements pour apporter plus de confort et de sécurité aux usagers.

Le réaménagement de la RN10 bénéficiera chaque jour à plus de 10 000 usagers de la route, en améliorant leur sécurité et leur confort lors de leurs déplacements.

Les travaux du carrefour de Cloyes ont été élaborés pour minimiser le plus possible l'impact sur les déplacements et la gêne à l'utilisateur.

CHIFFRES CLÉS

100%

financé par l'État

36

mois de travaux

55

km d'itinéraires sécurisés

30

sites réaménagés

23

km de créneaux de dépassement

LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS

PHASE 1 Mai 2023 - Août 2023

Traitement des créneaux de dépassement et sécurisation des carrefours entre l'A11 et Bonneval (hors RD28-1 et RD153)

PHASE 2 Septembre 2023 - Juin 2024

Traitement des créneaux de dépassement et sécurisation des carrefours entre Bonneval et le Loir-et-Cher (hors RD363-9 et RD35) et procédures réglementaires

PHASE 3 Janvier 2025 - fin 2026

Aménagement des quatre carrefours structurants (RD28-1, RD 363-9, RD153, RD35)

N° phase	Nature des travaux	Restrictions	Durée
1a	Démolition îlot central + aménagement de la voirie provisoire en prévision de la phase 2	<u>De nuit</u> : Fermeture RN10 (dans le sens province vers Paris) au giratoire RN10 / RD19 + fermeture RD35 + basculement de circulation de la RN10.	3 semaines (dont 6 nuits)
1b		<u>En journée</u> : rétablissement de la circulation dans les deux sens avec limitation à 50 km/h	
2a	Création du giratoire	<u>En journée</u> : Basculement de la circulation de la RN10 sur la voirie provisoire	2 mois (dont 2 nuits)
2b		<u>De nuit</u> : Basculement de la circulation de la RN10 sur la voirie provisoire + fermeture de la RD35	
3a	Raccordements des branches RN10 du nouveau giratoire sur la chaussée existante	<u>De nuit</u> : Fermeture RN10 (sens province vers Paris) au giratoire RN10 / RD19 + fermeture RD35 + basculement de circulation de la RN10.	1 mois (dont 4 nuits)
3b	Démolition de l'ancien raccordement RD35 à la RN10	<u>En journée</u> : Basculement de la circulation dans le sens Paris vers province sur le nouveau giratoire + alternat sur la RD35 + fermeture de l'accès à la RD35 depuis la RN10 (sens province vers Paris)	
3c	Suite des raccordements des branches RN10 du nouveau giratoire sur la chaussée existante	<u>De nuit</u> : Fermeture RN10 (sens province vers Paris) au giratoire RN10 / RD19 + Basculement de la circulation dans le sens Paris vers province sur le nouveau giratoire + fermeture accès RN10 (vers Paris) depuis la RD35	
3d	Fin des raccords et démolition des anciens tronçons de la RN10	<u>En journée</u> : Circulation provisoire sur le nouveau giratoire	1 semaine
4	Démolition de la voirie provisoire	Circulation provisoire sur le nouveau giratoire	